

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion* (2).

Solennité de la FÊTE-DIEU

Tout fidèle qui, pendant *une heure*, fait quelques exercices, soit privément, soit publiquement à l'église, pour honorer l'institution du saint Sacrement : *confession et communion* pendant l'octave (de la solennité).

Adoration hebdomadaire du saint Sacrement : *confession, communion ; visite et prière* à l'église des PP. du Saint-Sacrement ou parcelliale.

Confrérie du saint Sacrement (adoration diurne) : assistance à la *procession, confession, communion et prière*.

Adoration nocturne de Notre-Dame (Montréal) : *confession, communion, visite et prière*.

Œuvre des tabernacles (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église Notre-Dame-de-Pitié pendant l'octave (de la solennité).

Scapulaire du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion, visite et prière*.

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite* (1 vêpres) *et prière*.

Confrérie du Cœur agonisant de Jésus : *confession, communion, visite et prière*.

Union du Chemin de la croix vivant : *confession, communion, visite et prière*.

(1) Là où il n'y a pas d'église de Franciscains, les tertiaires (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église paroissiale.

(2) Là où il n'y a pas d'église de Carmes ou de Carmélites, les confrères du scapulaire du Carmel (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église où est établie la confrérie, ou si elle est distante de plus d'un mille, l'église paroissiale.

Association du Rosaire *et prière*.

Scapulaire de Notre-Dame : *confession ; visite et prière* siale.

Confrérie de saint Joseph : *visite et prière* à l'église. Médaille (ovale) de saint Joseph : *prière*.

Objet de piété avec buste de saint Joseph : *confession et prière*.

Objet de piété qui a une image de saint Joseph : *confession, communion et prière*.

Confrérie de la bonnette : *visite et prière* à l'église.

Tertiaires de saint Joseph : *confession, communion et prière* dans l'église de la paroisse.

Tout fidèle qui fait un pèlerinage à saint Joseph : *confession et communion*.

Tout fidèle qui *visite* l'église de saint Joseph : *confession et communion*.

Tout fidèle qui fait un pèlerinage au saint Rosaire : *confession et communion*.

3. —

Zélateurs et zélatrices du saint Rosaire : *confession et prière*.

13. — S. Antoine

Tertiaires franciscains de l'église de la fraternité